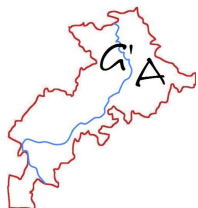


## NOUVEAU CONCEPT



**Galerie Mage - 30 place Mage Toulouse:**

**Exposition Concours des œuvres physiquement dans la Galerie.**

**Ou**

**Exposition Concours des œuvres sur Grand Ecran dans la Galerie.**

**Dates : du Lundi 11 au 16 novembre 2019**

### **CONDITIONS GENERALES :**

#### **Types d'œuvres acceptées :**

Toutes œuvres réalisées à l'huile, acrylique, pastel, dessin, aquarelle, gouache, gravure, photos, technique mixte, sculptures, œuvres numériques, plasticiens d'arts, de toutes expressions artistiques.

#### **Tarifs de l'inscription :**

- 1. Exposition Concours 2018, physiquement "sur mur" ou sur "socle": 48€ (Place limitée)**
- 2. Exposition Concours sur grand Ecran dans la galerie Mage, et sur Internet en diaporama sur le site : [www.artslettresmusique.com](http://www.artslettresmusique.com) : 10 € par œuvre**

**Les prix décernés concernent aussi bien l'exposition "sur mur" que celle sur grand écran et Internet .**

#### **COTATION DROUOT**

L'artiste primé sera coté à la cotation Drouot

**PRIX GALERISTE LA MOSAIQUE Saint-Jean 31**

**PRIX GALERISTE LE CINQ Rabastens 81**

**PRIX GALERISTE THUILLIER Le Marais Paris 75**

**PRIX GALERISTE ANTARES Toulouse 31**

**PRIX CULTURE-DESIGN Portet sur Garonne31**

L'artiste primé exposera gratuitement dans une des galeries ou boutique citées

#### **PRIX ARTS ET CADRES**

L'artiste primé recevra un bon d'achat d'une valeur de 100 euros

## I - Œuvres exposées physiquement en Galerie

### **TARIF : EMBLACEMENT 48 euros**

#### **1. Le nombre d'œuvres**

- Les tableaux présentés doivent s'incérer dans une largeur linéaire de 80 cm, (largeur du cadre compris) et 1,20 m de hauteur
- Les sculptures ou compositions artistiques sur socle, sont limitées à trois ou quatre œuvres (suivant la taille) et ne doivent pas dépasser 60 cm de hauteur chacune et 30 sur 30cm de côté. **Les socles ne sont pas fournis par la galerie.**

#### **2 Identification et présentation:**

Inscrire le nom, prénom, adresse, téléphone de l'artiste et nom de l'œuvre au dos de l'œuvre. Un certificat d'authenticité sera remis directement à l'acheteur lors de la vente.

Toute œuvre non munie d'un système d'accrochage approprié et/ou non identifiée sera refusée.

#### **3 Remplir les formulaires d'inscription A et B et les envoyer par voie postale**

#### **4 Envoyer une photo des œuvres présentées à l'exposition avec leur nom par email**

#### **5 TABLEAU RECAPITULATIF DE L'ORGANISATION**

<b>Dépôts des œuvres</b>	Dimanche 10 novembre 2019 : 10h30 à 14h
<b>Ouverture de l'exposition</b>	Du 11 au 16 novembre 2019 : 11h à 18h30
<b>Vernissage filant</b> <b>Remise des prix</b>	Samedi 16 novembre 2019 : 14h à 18h30  16h30
<b>Retrait des œuvres</b>	Samedi 16 novembre 2019 : après le vernissage, soit 18h30

**Une boisson de bienvenue sera offert aux visiteurs, tous les jours de l'exposition.**

# Formulaire A

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

### Exposition des œuvres physiquement en galerie

#### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Le formulaire d'inscription A et B sont à renvoyer par courrier, au plus tard le 8 septembre 2019, accompagné d'un chèque de 48 € libellé à l'ordre de Concours- Exposition Artslettresmusique 2019, à l'adresse suivante :

#### Concours -Exposition Artslettresmusique 2019

Patricia BARICHELLO-H

1 rue des Pyrénées

31750 - ESCALQUENS

Attention : Nombre de places limitées

REEMPLIR IMPERATIVEMENT TOUS LES CHAMPS EN LETTRES MAJUSCULES (sauf adresse mail et site internet) , DE MANIERE LISIBLE SOUS PEINE DE REFUS.

**NOM** : ..... **Pseudo d'artiste** : .....

**PRENOM** : .....

**COTATION** : OUI/NON (rayer la mention inutile) **LAQUELLE** :

.....

**ADRESSE POSTALE** : .....

.....

**NUMERO DE TELEPHONE** : **FIXE** : ..... **PORTABLE** : .....

**ADRESSE MAIL** : .....

**ADRESSE D'UN SITE INTERNET, S'IL EXISTE, OU LES ŒUVRES DE L'ARTISTE SONT VISIBLES** :

.....

L'artiste autorise des paiements échelonnés pour la vente de son œuvre : oui / non

**SITE** : [www.artslettresmusique.com](http://www.artslettresmusique.com)

**Mail** : [artslettresmusique@gmail.com](mailto:artslettresmusique@gmail.com)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter les conditions.

Fait à .....le.....2016

**Signature** : précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé le règlement du salon » :

## Formulaire B

### FICHE TECHNIQUE / FICHE DE RETRAIT Exposition des œuvres physiquement en galerie

**REmplir tous les champs en lettres majuscules et de manière lisible sous peine de refus.**

**NOM.....PRENOM.....**

**Pseudo : .....**

**Votre pseudo remplacera votre nom : OUI / NON**

<b>Nom de l'œuvre</b>	<b>Nature</b> (huile, pastel, aquarelle,..... sculpture,.....)	<b>Dimensions</b> largeur et hauteur de l'oeuvre en centimètres <b><u>Pour tableau, photo,... :</u></b> <b><u>indiquer la largeur de l'oeuvre</u></b> <b><u>en premier</u></b>  <b><u>Pour sculpture :</u></b> indiquer la hauteur en premier)	<b>prix</b>
1			
2			
3			
4			

La fiche retrait sera obligatoirement demandée si une autre personne effectue le retrait à la place de l'artiste.

J'autorise Mr ou Mme ..... à retirer mes œuvres exposées sur présentation de la photocopie de cette fiche (une pièce d'identité sera demandée).

Signature :

## II - Exposition des œuvres sur écran numérique en Galerie et sur Internet

**TARIF : 10 EUROS PAR ŒUVRE / NOMBRE D'ŒUVRES MAXIMALES : 3**

Les artistes peuvent participer à cette Exposition Concours en envoyant des photographies numériques de leurs œuvres par email : [artslettresmusique@gmail.com](mailto:artslettresmusique@gmail.com)

Les photographies numériques sélectionnées seront affichées dans un diaporama sur Grand Ecran dans la galerie Mage, pendant toute la durée de l'Exposition Concours.

Elles seront également diffusées sur Internet sur le site [www.artslettresmusique.com](http://www.artslettresmusique.com)

### 1 Œuvres à présentées

- 3 œuvres maximum. Tout format est accepté.
- Les photos des œuvres doivent être OBLIGATOIREMENT DE QUALITE: **en format JPG et avoir une résolution minimale de 300 dpi.**
- Le nom de l'artiste, le nom de l'œuvre, le format et la technique doivent être écrits en petit en bas de la photo présentée.
- Une œuvre de l'artiste sélectionné sera présentée sur grand écran en galerie.
- Les autres œuvres de l'artiste sélectionné seront présentées en diaporama sur le site : [www.artslettresmusique.com](http://www.artslettresmusique.com).
- Les artistes recevront le diaporama du grand écran présenté dans la galerie Mage.

### 2 Remplir le formulaire d'inscription C et l'envoyer par Email.

### 3 Envoyer une photo des œuvres présentées à l'exposition avec leur nom et celui de l'artiste, les dimensions et la technique par Email

# Formulaire C

EXPOSITION DES ŒUVRES SUR GRAND ECRAN DANS LA GALERIE ET SUR INTERNET.

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Le formulaire d'inscription C est à renvoyer au plus tard **le 8 septembre 2019** à l'adresse mail suivante :

[artslettresmusique@gmail.com](mailto:artslettresmusique@gmail.com)

Un chèque de **10 € par oeuvre présentée**, libellé à l' **'ordre de Concours- Exposition Artslettresmusique 2019**, est à envoyer à l'adresse suivante :

### Concours -Exposition Artslettresmusique 2019

Patricia BARICHELLO-H

1 rue des Pyrénées

31750 - ESCALQUENS

### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NOM :

Pseudo d'artiste :

PRENOM :

ADRESSE POSTALE :

Numéro :

Rue :

Code postal :

Ville :

Pays :

NUMERO DE TELEPHONE : FIXE :

PORTABLE :

ADRESSE E-MAIL :

ADRESSE de votre site Internet, s'il existe :

<b>Nom de l'œuvre</b>	<b>Nature</b> (huile, pastel, aquarelle,..... sculpture,.....)	<b>Dimensions</b> largeur et hauteur de l'oeuvre en centimètres <b><u>Pour tableau, photo,... : indiquer la largeur de l'oeuvre en premier</u></b>  <b><u>Pour sculpture : indiquer la hauteur en premier</u></b>	<b>prix</b>
1			
2			
3			

Signature :

## Annexe Générale

- **Le jury**

Le jury sélectionnera les œuvres en fonction de leur qualité artistique. Pourront être refusées, toutes les œuvres montrant :

- Des représentations morbides ou obscènes, à connotation religieuse ou politique.
- Les copies d'œuvres.
- Les reproductions

Chaque Galeriste ou professionnel de l'Art, se réserve le droit de participer comme jury au concours et de sélectionner ou non un artiste.

- **Ventes**

Pour toute vente d'une œuvre, l'acheteur devra libeller le chèque à l'ordre de l'artiste et le confiera aux organisateurs, un emballage est à prévoir en cas de vente.

Pour toute vente l'artiste fera un don de 15% de bienfaisance à notre organisation.

- **Les Permanences.**

Les artistes sont tenus de s'inscrire suivant leur possibilité à une permanence.

- **Assurances**

Il est demandé aux exposants d'assurer eux-mêmes leurs œuvres, **Garonn'Arts ou Artslettresmusique** ne pouvant en aucun cas être tenus pour responsable de détériorations, vols ou accidents divers des œuvres exposées.

- **Cas de force majeure**

L'association se réserve le droit de modifier le contenu et les heures du programme ou tout autre aspect lié à cet événement. Dans l'éventualité d'une annulation de l'événement, la responsabilité de l'association se limite au remboursement des frais de participation versés par les demandeurs à l'association.

- **Garonn'Arts et Artslettresmusique**

se réservent le droit de prendre et éditer à leur convenance, dans le but de faire apprécier l'Art, les photos des œuvres présentées, sans que le créateur ne puisse demander quelque forme de droits que ce soit.

Règlement également disponible sur : [www.artslettresmusique.com](http://www.artslettresmusique.com)